L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 MAI 1849.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No 83, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 18 MAI 1849.

AVIS.
☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou accepter aucun compte pour les propriétaires de l'Abeille, excepté M. E. Dréveger, notre teneur de livres, et M. E. Morton [illegible] De la Nouvelle [illegible]
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.
MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.
GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DÉCLOUET.
LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.
AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.
CONGRÈS.
DEUXIÈME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

Au moment où une nouvelle lutte électorale va s'engager à la Louisiane, il n'est pas hors de propos de rectifier certaines erreurs grossières que nous avons déjà relevées et qui ont fait [illegible] nous le savons, la plupart de nos planteurs, whigs et démocrates.

Nous avons déjà dit qu'au point de vue [illegible] de nos intérêts, comme au point de vue de la prospérité générale, les doctrines whigs sont [illegible] plus acceptables au Sud que les doctrines [illegible]. Les tendances de celles-ci mènent tout droit à l'anéantissement des tarifs et à la destruction des douanes, au nivellement de [illegible] barrières qui protègent l'industrie nationale. Le libre commerce sera une absurdité tant que les peuples ne s'entendront pas pour [illegible] réciproquement leurs ports et y admettre en franchise les produits étrangers. Et [illegible] que les contribuables paient autrement sous forme de droits ne devront-ils pas [illegible] en taxes. Il y aura donc toujours des [illegible] et la sagesse des législateurs consistera à [illegible] suivant les besoins et les circonstances particulières des différents pays. Dans l'état [illegible], la grande question, la grande difficulté est de concilier tous les intérêts en imposant à chacun d'eux un léger sacrifice. Cette difficulté n'est pas insoluble. Aux Etats-Unis, les whigs ont pris à tâche de la résoudre [illegible] et les démocrates ont trouvé plus commode de proclamer l'abolition des douanes.

Le libre échange, voilà ce que veulent nos adversaires sans songer qu'ils ruineraient tout ce qui fait la prospérité et la grandeur de l'Union. Un tarif modéré ne protége pas seulement les manufactures du Nord, il protége aussi l'industrie du Sud et surtout l'industrie sucrière. Le locofocoïsme nous a toujours paru une anomalie à la Louisiane. Comment, en effet, concilier les doctrines du libre commerce, qui forment la base du dogme politique de nos adversaires, avec la nécessité de protéger contre la concurrence étrangère une industrie qui fait vivre presque tous les habitans de l'Etat? La protection des intérêts nationaux, la protection qui les sauvegarde [illegible] sans s'élever jusqu'à la prohibition, voilà ce qu'ont toujours demandé les whigs, voilà ce qu'ils demandent encore. Ils veulent que le planteur du Sud et le manufacturier du Nord soient également protégés, non pas en interdisant par un tarif exagéré l'entrée des produits étrangers, mais en frappant d'une taxe qui permette à la production indigène de se développer sans danger et d'atteindre à un degré de [illegible] où elle n'arriverait jamais si [illegible] lutter tout d'abord contre une formidable [illegible]. Notre but n'est pas d'exclure du marché américain les produits étrangers, mais de favoriser le développement des ressources [illegible] que nous possédons. C'est [illegible] en dire, un but noble et vraiment national. Nos adversaires, en demandant l'abolition des douanes, travaillent tout simplement à tarir les sources de la fortune publique.

Nous savons bien que certains démocrates, [illegible]

Les whigs sont les adversaires du libre commerce, et voilà pourquoi ils sont si rudement assaillis [illegible] dans les Etats du Sud. On les accuse [illegible] le monopole. Ah! c'est donc [illegible] monopole que de protéger l'industrie [illegible] au Nord comme dans le Sud, de protéger [illegible] les manufactures du Massachusetts [illegible] les sucres de la Louisiane.

La Louisiane s'en souviendra dans quelques [illegible] s'en est souvenue en novembre dernier.

CONVENTION DU 1ER DISTRICT.—Nous avons [illegible] que les délégués du 1er District [illegible] doivent se réunir demain samedi [illegible] St-Louis, pour choisir un candidat [illegible]. La réunion aura lieu à cinq heures précises [illegible]. Les délégués sont invités à [illegible]. Ils doivent tous faire acte de présence [illegible] de donner une certaine valeur à la [illegible] qui sera faite. Le premier District [illegible] pouvoir de nos adversaires; [illegible] l'unanimité, le [illegible] la parfaite entente.

QUATRIÈME DISTRICT CONGRESSIONNEL.— Nous [illegible] avec plaisir que la Convention Whig du quatrième district a désigné l'honorable J. H. OVERTON, des Rapides, comme candidat pour représenter ce district au Congrès. M. Overton est un excellent whig et un homme de talent. Si nos amis du 4me district veulent faire leur devoir, nul doute qu'ils n'assurent leur candidat.

M. L. DUFAU.—M. L. Dufau, après avoir exposé [illegible] les doctrines de MM. Cabet, Proudhon et Louis Blanc, interrompt momentanément le cours de ses lectures. Nous espérons qu'il les reprendra prochainement: ses auditeurs ne lui pardonneraient pas d'abandonner ainsi un cours d'histoire qu'il a inauguré avec tant de succès.

L'ÉMEUTE DE NEW-YORK.—Nous avons rendu compte hier de la démonstration populaire dirigée contre Macready à Astor-Place. Le lendemain, un grand nombre de citoyens ont [illegible] au tragédien anglais pour lui exprimer leurs [illegible] de ce qui s'était passé le 7 au théâtre et pour l'engager à donner une nouvelle représentation. C'était une promesse indirecte de l'appuyer et de le défendre contre ses ennemis. Macready promit qu'il jouerait Hamlet une seconde fois le 10. C'est cette seconde soirée qui a été marquée par les déplorables violences que nous avons déjà rapportées d'après les dépêches télégraphiques.—Un ami de M. Forrest a écrit au *Courier and Enquirer* pour protester, au nom du tragédien américain, contre la participation que ce journal lui attribuait dans les désordres du [illegible]. M. Forrest, dit l'auteur de la lettre, n'a rien fait pour les provoquer et il est très malheureux qu'une pareille accusation ait été formulée contre lui par la presse.

LES CREVASSES. — La côte, dit l'*Echo de la Pointe Coupée*, présente dans toute son étendue un triste spectacle. L'inondation est générale. L'ouest Baton Rouge est sous l'eau depuis l'embouchure intérieure de la Fausse Rivière jusqu'à la plantation de M. Butler. La crevasse qui s'est déclarée au débarcadère Brulé a noyé une vaste étendue de terrain: c'est à peine si l'on distingue les sucreries au-dessus de cette mer bourbeuse. Les crevasses de la paroisse Ascension ont été heureusement fermées.

EXPLOSION. — Le steamer *Louisiana* a fait explosion le 6 de ce mois dans le voisinage d'Ashtabula. Trois hommes de l'équipage ont été tués et plusieurs autres blessés.

MEURTRE A BAYOU SARAH. — Le 7 de ce mois un individu nommé Michael White a été poignardé à Bayou Sarah par le nommé Holdridge. Il est mort au bout de vingt-quatre heures. Le défunt et son meurtrier avaient eu une violente querelle quelques jours auparavant, mais ils s'étaient réconciliés. On ignore encore les circonstances qui ont amené ce sanglant dénouement. L'accusé a été interrogé et renvoyé par devant la Cour de District.

RÉCOLTES.— Les journaux de l'ouest de l'Etat nous apprennent que les plantations de coton ont été fort maltraitées par les derniers froids d'avril. Là où les plants n'ont pas été tués, ils sont tellement chétifs que la récolte est gravement compromise.

La canne est en assez bon état: si rien ne l'affecte d'ici à quelque temps, la récolte sera bonne. L'inondation de la basse Louisiane profitera aux planteurs qui réussiront à faire une récolte ordinaire, car le déficit du chiffre de la production occasionnera nécessairement une hausse dans les prix.

CANADA. — De nombreuses députations se sont succédé le 10 de ce mois au palais du gouvernement, à Montréal, pour féliciter Lord Elgin sur la conduite qu'il avait tenue et pour lui transmettre l'expression de la confiance de ses concitoyens. Ce jour-là cependant, le gouverneur s'étant réuni à ses ministres pour dîner ensemble, l'hôtel a été attaqué par une troupe de deux cents forcenés. Un coup de pistolet tiré sur eux a suffi pour dissiper le rassemblement.

NOMINATION.— Les journaux de Washington annoncent officiellement que M. ROBERT W. BOYD a été nommé aux fonctions d'arpenteur des terres publiques de la Louisiane en remplacement de M. P. Théodule Landry.

NOUVELLE MONNAIE D'OR.—La Monnaie de Philadelphie vient de frapper des pièces d'or de la valeur d'une piastre, en vertu de la loi votée il y a quelques mois par le Congrès. Ces pièces sont beaucoup plus petites que les demi-dimes et sont admirablement frappées. Elles portent d'un côté la figure de la Liberté entourée d'étoiles, et l'autre ces mots: "United States of America".

KEY WEST — Le navire *Moselle*, parti de Boston pour la Nouvelle-Orléans, s'est échoué vers la fin d'avril sur les bancs de sable qui avoisinent Sand Key. Les sauveteurs l'ayant aperçu ont voulu le tirer de la position périlleuse où il se trouvait, mais un gros temps les a forcés de se retirer, et le *Moselle* après avoir talonné plusieurs heures sur le sable a été mis en pièces par le ressac.

La barque *Nile* et le *Sarah Brown* se sont également échoués, mais ils ont pu se remettre à flot.

La goëlette *Mary Maria*, de St-Augustine, a été rencontrée par le *Marion*. Elle était démâtée et il n'y avait personne à bord.

L'EXPÉDITION DU POLE ARCTIQUE—Nous avons dit deux mots l'autre jour de la requête adressée à notre gouvernement par Mme Franklin, femme du navigateur de ce nom qui est parti il y a plus de trois ans pour essayer de découvrir le passage du Nord-Ouest. Le *Herald* de New-York, annonce que le secrétaire de la marine vient de donner l'ordre à deux bâtiments de l'Etat de se tenir prêts à partir pour les mers du Nord. Les officiers américains devront les explorer dans tous les sens afin de savoir ce que sont devenus les navires anglais. Ils rapporteront sans doute aux Etats-Unis quelque nouvelle positive. L'un des bâtiments expédiés par notre gouvernement se dirigera vers l'Est en doublant le cap Labrador et en traversant le détroit de Behring; l'autre ira à l'Ouest vers le détroit de Behring.

☞ L'annonce ci-dessous nous avait été remise mercredi, dans la journée; elle eut paru dans le journal d'hier matin, si, par quelque accident inexplicable pour nous, elle n'avait disparu de notre casse. Si ce délai dans la publication a pu occasionner quelque désagrément à l'auteur, nous pouvons affirmer qu'il a été tout-à-fait involontaire de notre part. EDITEURS.

AVISO A LOS MIEMBROS DE LA SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.

DN. E. J. GOMEZ fue separado de la Sociedad en la sesion tenida el 17 de Julio del año proximo pasado, de acuerdo con la seccion 5a del articulo 9 del Reglamento, porque en aquella fecha debia cuatro meses de cotizaciones.

Como, segun dicho Reglamento, se separa de la Sociedad a todo miembro que haya dejado de pagar tres meses, y Dn. E. J. Gomez fue excluido de ella por deber cuatro, como dicho queda, mal podia el recaudador que suscribe pasar á cobrarle desde Agosto, maxime no habiendo podido cobrarle las cotizaciones atrasadas, á pesar de los repetidos reclamos que le hize.

Cree, por tanto desmentido con esta aclaracion el aviso que contiene la Patria de ayer; y para cualquiera otra que sea necesaria, como no tengo periodico á la mano, ni tiempo que perder, espero que el Sor. Gomez me solicite personalmente.

Nueva-Orleans, 16 de Mayo de 1849.
PEDRO FILLOY.

Chronique locale.

LA CREVASSE SAUVÉ—Les travaux de la crevasse Sauvé ont été complètement abandonnés depuis hier. M. Dunbar a été rappelé en ville pour se réunir aux voyers, qui doivent s'assembler ce matin au bureau du Maire, afin de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme au fléau qui s'étend sur nous.

Les ouvrages faits jusqu'à ce jour à la crevasse existent encore en partie, mais ils n'opposent aucune barrière à l'eau, qui se précipite par l'ouverture avec plus de force que jamais. Si l'on estime la largeur de cette crevasse à 100 pieds seulement, la chute à 8 pieds et le courant à dix nœuds par heure, on trouvera dans le même espace de temps une décharge de 48,240,000 pieds cubes d'eau. Comment arrêter cette énorme avalanche qui s'engouffre dans cette ouverture avec une force incroyable, et maintenant l'état de la question.

Nous pensons que si trois ou quatre canaux étaient creusés à travers le coteau de la métairie, l'inondation diminuerait sensiblement ou tout au moins ne s'étendrait pas d'avantage. Par exemple le canal creusé par MM. Surgi et Harrison, ayant 30 pieds de large, 3 pieds de chute et un courant de cinq milles, laissera passer, lorsqu'il sera terminé, environ 15,840,000 pieds cubes d'eau par heure, ce qui équivaut au tiers du volume qui passe actuellement par la crevasse; trois canaux semblables videraient donc autant d'eau que la crevasse en pourrait fournir. Quelles que soient les mesures qu'on adopte, il est indispensable qu'elles soient énergiques. La dépense en cette circonstance ne doit être considérée que comme secondaire. Si la ville est dépourvue de fonds, qu'elle ouvre un emprunt; il se trouvera bon nombre de citoyens qui s'empresseront de l'aider, et dans le cas où personne ne se présenterait on pourrait avoir recours aux banques, qui, dans un moment semblable, ne pourraient refuser de venir en aide à la corporation. Enfin quel que soit le moyen mis en usage, il faut en finir car c'est la propriété de tous qui est menacée.

LA CREVASSE au-dessous de la ville, en face de la Poudrière, a été entièrement bouchée mercredi à deux heures. Flemming, qui avait entrepris ce travail, mérite beaucoup d'éloges.

— VOL—Joseph Chandler, accusé d'avoir volé une montre en or et autres objets, de la chambre d'Héloïse Hede, à bord du steamer Geo. Washington, a été envoyé hier à la première Cour de District par le recorder Genois.

Isaac Kerach, accusé d'avoir commis un vol chez MM. Ravelet et Feste, a comparu hier devant le Recorder Genois, qui l'a envoyé à la 1re Cour de District.

VOL DE GRAND CHEMIN.—Un étranger nommé J. H. Fuller a été assailli dans la nuit de mercredi vis-à-vis la Monnaie, par deux malfaiteurs, qui après l'avoir terrassé se sont emparés d'une somme de $14 qu'il avait sur lui.—Un nommé Cunningham qui se trouvait en compagnie avec Fuller paraît être complice de ce vol. Il paraît que le plaignant allait appeler au secours, lorsque son ami prétendu, lui mit la main sur la bouche et étouffa ses cris. Cunningham a été arrêté et envoyé devant la 1ère Cour de District.

ESCROQUERIE.—Jean Leblond a fait hier un affidavit pardevant le Recorder Genois, contre un nommé A. Louis qu'il accuse de lui avoir escroqué une somme de $42.—Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé.

INDES ANGLAISES.

Voici quelques détails sur la bataille livrée par les Anglais aux Sikhs, près de Goodjerat.

Les Anglais, ayant leur artillerie au centre, ont ouvert le feu dans la matinée du 21. Après quatre heures de canonnade, l'artillerie ennemie a été réduite au silence. Les Sikhs, au nombre de 1,500 cavaliers, ont alors exécuté une charge formidable sous le commandement d'Akrom-Khan, fils de Dost-Mohammed, khan de Kaboul, en s'efforçant de tourner l'artillerie anglaise et de s'en emparer.

Ils ont été repoussés par la mitraille. Quatre fois ils ont répété la même tentative, et toujours sans plus de succès. Une charge exécutée par les Anglais, a eu pour résultat la prise de 15 canons. Les Sikhs ont cherché alors à s'emparer de la ville de Goodjerat, en laissant à la merci des Anglais leurs bagages et 15 autres canons. Mais ils ont été délogés par le feu des mortiers et des obusiers anglais. Attaqués par un corps d'armée, sous la conduite de lord Gough, commandant en chef, ils ont lâché pied et ont été poursuivis par la cavalerie, commandée par sir J. Thakwell.

La perte des Indiens est évaluée à 3,000 hommes, tués et blessés, et 36 canons. Leur armée est désorganisée et s'est enfuie dans deux directions différentes. Le gros des fuyards s'est dirigé sur Djeloum, et ne s'arrêtera probablement dans sa retraite que près du fort d'Attock, où un des chefs, Attar-Singh, occupe une position avec environ 6,000 hommes et 20 canons.

Les Anglais ont perdu près de 600 hommes, sur les 25,000 réunis sur le champ de bataille. L'artillerie anglaise, dont les batteries légères couvraient les divisions de l'attaque pendant que la grosse artillerie occupait le centre, a fait le plus de mal à l'ennemi, qui avait montré un grand acharnement en chargeant sur les pièces. Lord Gough a déployé, dit-on, dans cette affaire, autant de courage que d'habileté. La guerre avec les Sikhs aidés par les Afghans, qui touche ainsi à sa fin, ne sera terminée que par la prise de Peshawer.

La musique des régimens turcs va jouer désormais notre fameuse *Marseillaise*. Voici pourquoi:

Un général russe, qui se trouvait récemment à Bucharest, fait venir un professeur de musique, et lui intime l'ordre de s'abstenir d'enseigner à ses élèves l'air de la *Marseillaise*. Instruit de cette scène, le commandant des troupes turques à Bucharest, Omer-Pacha, mande immédiatement le professeur et le charge d'enseigner l'hymne révolutionnaire aux corps de musique de tous les régimens placés sous ses ordres. Il est probable que cet exemple sera suivi dans le reste de l'armée ottomane.

On sait que déjà, dans la guerre de l'indépendance de la Grèce, les nouveaux Hellènes marchaient au combat aux accords belliqueux de la *Marseillaise*. La France, qui leur donnait des armes, leur fournissait ainsi un second Tyrtée.

Pendant une période de dix-huit ans, de 1825 à 1843, il a été constaté qu'en France, sur 34 millions d'habitans, on compte 200,000 aliénés renfermés dans les hospices, 3,000 suicidés, 100,000 individus retenus chaque jour dans les hôpitaux par la souffrance et les infirmités, 800,000 qui recourent à la charité publique, et 160,000 qui vont expier dans les prisons les crimes qu'ils ont commis.

UN MIRACLE LÉGITIMISTE—Le jour de Pâques et le lendemain, il n'était bruit, à Nantes, que de l'apparition d'une fleur de lys, dans l'église de St-Similien, sur l'hostie exposée dans l'ostensoir à l'adoration des fidèles, pendant la bénédiction du saint-sacrement. D'après le témoignage du curé et des officiers de l'autel, cette fleur de lys était assez bien dessinée. Toutefois, pensant que ce pouvait bien être un effet de lumière produit par les nombreux flambeaux allumés sur l'autel pour la solennité, M. le curé a cru devoir, en présence de témoins graves, répéter plusieurs fois l'expérience dans la sacristie, par une disposition analogue du luminaire, et bien que l'ostensoir ne fut éclairé que de quelques bougies, le phénomène s'est reproduit assez nettement pour ne laisser aucun doute sur la possibilité d'une cause toute naturelle et parfaitement explicable. M. le curé de St-Similien a consigné sa déclaration dans un des journaux de Nantes, afin de prévenir toute exagération ou interprétation erronée à laquelle pourrait donner lieu un fait par lui-même extrêmement simple.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'un Médecin.
LE COLLIER DE LA REINE.

XV.
Le cardinal de Rohan.

Le lendemain, Jeanne, sans se décourager, recommença toilette d'appartement et toilette de femme.

Le miroir lui avait appris que M. de Rohan viendrait pour peu qu'il eût entendu parler d'elle.

Sept heures sonnaient donc, et le feu du salon brillait dans tout son éclat lorsqu'un carrosse roula dans la descente de la rue Saint-Claude.

Jeanne n'avait pas encore eu le temps de se mettre à la fenêtre et s'impatienter.

De ce carrosse descendit un homme enveloppé d'une grosse redingotte; puis la porte de la maison s'étant refermée sur cet homme, le carrosse alla dans une petite rue voisine attendre le retour du maître.

Bientôt la sonnette retentit, et le cœur de Mme de La Mothe battit si fort qu'on eût pu l'entendre.

Mais, honteuse de céder à une émotion déraisonnable, Jeanne commanda le silence à son cœur, arrangea du mieux qu'il lui fut possible une broderie sur la table, un air nouveau sur le clavecin, une gazette au coin de la cheminée.

Au bout de quelques secondes, dame Clotilde vint annoncer à Mme la comtesse:

"La personne qui avait écrit avant-hier."

— Faites entrer, répliqua Jeanne.

Un pas léger, des souliers craquans, un beau personnage vêtu de velours et de soie, portant haut la tête et paraissant grand de dix coudées dans ce petit appartement, voilà ce que vit Jeanne en se levant pour recevoir.

Elle avait été frappée désagréablement de l'*incognito* gardé par la *personne*.

Aussi, se décidant à prendre tout l'avantage de la femme qui a réfléchi:

— A qui ai-je l'honneur de parler? dit-elle avec une révérence, non pas de protégée, mais de protectrice.

Le prince regarda la porte du salon derrière laquelle la vieille avait disparu.

— Je suis le cardinal de Rohan, répliqua-t-il.

Ce à quoi Mme de La Mothe feignant de rougir et de se confondre en humilités, répondit par une révérence comme on en fait aux rois.

Puis elle avança un fauteuil, et au lieu de se placer sur une chaise ainsi que l'eût voulu l'étiquette, elle se mit dans le grand fauteuil.

Le cardinal, voyant que chacun pouvait prendre ses aises, plaça son chapeau sur la table, et, regardant en face Jeanne qui le regardait aussi:

— Il est donc vrai, mademoiselle, dit-il....

— Madame, interrompit Jeanne.

— Pardon.... J'oubliais.... Il est donc vrai, madame.

— Mon mari s'appelle le comte de La Mothe, monseigneur.

— Parfaitement, parfaitement, gendarme du roi ou de la reine.

— Oui, monseigneur.

— Et vous, madame, dit-il, vous êtes née Valois?

— Valois, oui, monseigneur.

— Grand nom! dit le cardinal en croisant les jambes, nom rare, éteint.

Jeanne devina le doute du cardinal.

— Eteint; non pas, monseigneur, dit-elle, puisque je le porte et que j'ai un frère baron de Valois.

— Reconnu?

— Il n'est pas besoin qu'il soit reconnu, monseigneur; mon frère peut être riche ou pauvre, il ne sera pas moins ce qu'il est né, baron de Valois.

— Madame, contez-moi un peu cette transmission, je vous prie. Vous m'intéressez; j'aime le blason.

Jeanne conta simplement, nonchalamment ce que le lecteur sait déjà.

Le cardinal écoutait et regardait.

Il ne prenait pas la peine de dissimuler ses impressions. A quoi bon: il ne croyait ni au mérite ni à la qualité de Jeanne; il la voyait jolie, pauvre; il regardait, c'était assez.

Jeanne, qui s'apercevait de tout, devina la mauvaise idée du futur protecteur.

— De sorte, dit M. de Rohan avec insouciance, que vous avez été réellement malheureuse?

— Je ne me plains pas, monseigneur.

— En effet, on m'avait beaucoup exagéré les difficultés de votre position.

Il regarda autour de lui.

— Ce logement est commode, agréablement meublé.

— Pour une grisette sans doute, répliqua durement Jeanne, impatiente d'engager l'action. Oui, monseigneur.

Le cardinal fit un mouvement.

Quoi? dit-il, vous appelez ce mobilier un mobilier de grisette?

— Je ne crois pas, monseigneur, dit-elle, que vous puissiez l'appeler un mobilier de princesse.

— Et vous êtes princesse, dit-il avec une de ces imperceptibles ironies que les esprits très distingués ou les gens de grande race ont seuls le secret de mêler à leur langage sans devenir tout à fait impertinens.

— Je suis née Valois, monseigneur, comme vous Rohan. Voilà tout ce que je sais, dit-elle.

Et ces mots furent prononcés avec tant de douce majesté du malheur qui se révolte, majesté de la femme qui se sent méconnue, ils furent si harmonieux et si dignes à la fois, que le prince ne fut pas blessé et que l'homme fut ému.

— Madame, dit-il, j'oubliais que mon premier mot eût dû être une excuse. Je vous avais écrit hier que je viendrais ici, mais j'avais affaire à Versailles, pour la réception de M. de Suffren. J'ai dû renoncer au plaisir de vous visiter.

— Monseigneur me fait encore trop d'honneur d'avoir songé à moi aujourd'hui, et M. le comte de La Mothe, mon mari, regrettera bien plus vivement encore l'exil où le tient la misère, puisque cet exil l'empêche de jouir d'une si illustre présence.

Ce mot mari appela l'attention du cardinal.

— Vous vivez seule, madame? dit-il.

— Absolument seule, monseigneur.

— C'est beau de la part d'une femme jeune et jolie.

— C'est simple, monseigneur, de la part d'une femme qui serait déplacée en toute autre société que celle dont sa pauvreté l'éloigne.

Le cardinal se tut.

— Il paraît, reprit-il, que les généalogistes ne contestent pas votre généalogie?

— A quoi cela me sert-il, dit dédaigneusement Jeanne en relevant par un geste charmant les petits anneaux frisés et poudrés des tempes.

Le cardinal rapprocha son fauteuil, comme pour atteindre au feu avec ses pieds.

— Madame, dit-il, je voudrais savoir et j'ai voulu savoir à quoi je puis vous être utile.

— Mais à rien, monseigneur.

— Comment à rien?

— Votre Eminence me comble d'honneur, certainement.

— Parlons plus franc.

— Je ne saurais être plus franche que je ne le suis, monseigneur.

— Vous vous plaigniez tout-à-l'heure, dit le cardinal en regardant autour de lui comme pour rappeler à Jeanne ce qu'elle avait dit du mobilier de la grisette.

— Certes oui, je me plaignais.

— Eh bien alors, madame....

— Eh bien, monseigneur, je vois que votre éminence veut me faire l'aumône, n'est-ce pas?

— Oh! madame....

— Pas autre chose. L'aumône, je la recevais, mais je ne la recevrai plus.

— Qu'est-ce à dire?

— Monseigneur, je suis assez humiliée depuis quelque temps; il n'est plus possible pour moi d'y résister.

— Madame, vous abusez des mots. Dans le malheur on n'est pas déshonorée....

— Même avec le nom que je porte, voyons, mendieriez-vous, vous, monsieur de Rohan?

— Je ne parle de moi, dit le cardinal avec un embarras mêlé de hauteur.

— Monseigneur, je ne connais que deux façons de demander l'aumône; en carrosse ou à la porte d'une église; avec or et velours ou en haillons. Eh bien! tout à l'heure, je n'attendais pas l'honneur de votre visite; je me croyais oubliée.

— Ah! vous saviez donc que c'était moi qui avais écrit? dit le cardinal.

— N'ai-je pas vu vos armes sur le cachet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

— Cependant vous avez feint de ne point me reconnaître.

— Parce que vous ne me faisiez pas l'honneur de vous faire annoncer.

— Eh bien! cette fierté me plaît, dit vivement le cardinal, en regardant avec une attention complaisante les yeux animés, la physionomie hautaine de Jeanne.

— Je disais donc, reprit celle-ci, que j'avais pris avant de vous voir, la résolution de laisser là ce misérable manteau qui voile ma misère, qui couvre la nudité de mon nom, et de m'en aller en haillons comme toute mendiante chrétienne, implorer mon pain, non pas de l'orgueil, mais de la charité des passans.

— Vous n'êtes pas à bout de ressources, j'espère, madame?

Jeanne ne répondit pas.

— Vous avez une terre quelconque, fût-elle hypothéquée; des bijoux de famille? Celui-ci, par exemple.

Il montrait une boîte avec laquelle jouaient les doigts blancs et délicats de la jeune femme.

— Ceci! dit-elle.

— Une boîte originale, sur ma parole.

— Permettez-vous?

Il la prit.

— Ah! un portrait!

Aussitôt il fit un mouvement de surprise.

— Vous connaissez l'original! de ce portrait? demanda Jeanne.

— C'est celui de Marie-Thérèse.

— De Marie-Thérèse?

— Oui, l'impératrice d'Autriche.

— En vérité! s'écria Jeanne. Vous croyez, Monseigneur?

Le cardinal se mit de plus belle à regarder la boîte.

— D'où tenez-vous cela? demanda-t-il.

— Mais d'une dame qui est venue avant-hier.

— Chez vous?

— Chez moi.

— D'une dame....

Et le cardinal regarda la boîte avec une nouvelle attention.

— Je me trompe, monseigneur, reprit la comtesse, il y avait deux dames.

— Et l'une de ces deux dames vous a remis la boîte que voici? demanda-t-il avec défiance.

— Elle ne me l'a pas donnée, non.

— Comment est-elle entre vos mains, alors?

— Elle l'a oubliée chez moi.

Le cardinal demeura pensif, tellement pensif, que la comtesse de Valois en fut intriguée et songea qu'il était à propos qu'elle se tînt sur ses gardes.

Puis le cardinal leva la tête, et regardant attentivement la comtesse:

— Et comment s'appelle cette dame. Vous me pardonnerez, n'est-ce pas, dit-il, de vous adresser cette question; j'en suis tout honteux moi-même et je me fais l'effet d'un juge.

— En effet, monseigneur, dit Mme de La Mothe, la question est étrange.

— Indiscrète, peut-être; mais étrange....

— Etrange, je le répète. Si je connaissais la dame qui a laissé ici cette bonbonnière....

— Eh bien?

— Eh bien! je la lui eusse déjà renvoyée. Sans doute elle y tient, et je ne voudrais pas payer par une inquiétude de quarante-huit heures sa gracieuse visite.

— Ainsi, vous ne la connaissez pas....

— Non, je sais seulement que c'est la dame supérieure d'une maison de charité.

— De Paris?

— De Versailles.

— De Versailles.... la supérieure d'une maison de charité.

— Monseigneur, j'accepte des femmes, les femmes n'humilient pas une femme pauvre en lui portant secours, et cette dame, que des avis charitables avaient éclairée sur ma position, a mis cent louis sur ma cheminée en me faisant visite.

— Cent louis! dit le cardinal avec surprise; puis, voyant qu'il pouvait blesser la susceptibilité de Jeanne;

En effet, Jeanne avait fait un mouvement:

— Pardon, madame, ajouta-t-il, je ne m'étonne pas qu'on vous ait donné cette somme. Vous méritez au contraire toute la sollicitude des gens charitables, et votre naissance leur fait une loi de vous être utiles. C'est seulement le titre de dame de charité qui m'étonne; les dames de charité font d'habitude des aumônes plus légères. Pourriez-vous me faire le portrait de cette dame, comtesse?

— Difficilement, monseigneur, répliqua Jeanne, pour aiguiser la curiosité de son interlocuteur.

— Comment, difficilement? puisqu'elle est venue ici.

— Sans doute. Cette dame, qui ne voulait probablement pas être reconnue, cachait son visage dans une calèche assez ample; en outre, elle était enveloppée de fourrures. Cependant....

La comtesse eut l'air de chercher.

— Cependant, répéta le cardinal.

— J'ai cru voir.... Je n'affirme pas, Monseigneur.

— Qu'avez-vous cru voir?

— Des yeux bleus.

— La bouche?

— Petite, quoique les lèvres fussent un peu épaisses, la lèvre inférieure surtout.

— De haute ou de moyenne taille?

— De moyenne taille.

— Les mains?

— Parfaites.

— Le col?

— Long et mince.

— La physionomie?

— Sévère et noble.

— L'accent?

— Légèrement embarrassé. Mais vous connaissez peut-être cette dame, monseigneur?

— Comment la connaîtrais-je, madame la comtesse? demanda vivement le prélat.

— Mais à la façon dont vous me questionnez, monseigneur, ou même par la sympathie que tous les ouvriers de bonnes œuvres éprouvent les uns pour les autres.

— Non, madame, non, je ne la connais pas.

— Cependant, monseigneur, si vous aviez quelque soupçon....

— Mais à quel propos?

— Inspiré par ce portrait, par exemple.

— Ah! répliqua vivement le cardinal, qui craignait d'en avoir trop laissé soupçonner, oui, certes, ce portrait....

Eh bien! ce portrait, monseigneur.

— Eh bien! ce portrait me fait toujours l'effet d'être....

— Celui de l'impératrice Marie-Thérèse, n'est-ce pas?

— Mais je crois qu'oui.

— Alors vous pensez....

— Je pense que vous aurez reçu la visite de quelque dame allemande, de celles, par exemple, qui ont fondé une maison de secours....

— A Versailles?

— A Versailles, oui, madame.

Et le cardinal se tut.

Mais on voyait clairement qu'il doutait encore, et que la présence de cette boîte dans la maison de la comtesse, avait renouvelé toutes ses défiances.

Seulement ce que Jeanne ne distinguait pas complètement, ce qu'elle cherchait vainement d'expliquer, c'était le fond de la pensée du prince, pensée visiblement désavantageuse pour elle et qui n'allait à rien moins qu'à la soupçonner de lui tendre un piége avec des apparences.

En effet, on pouvait avoir su l'intérêt que le cardinal prenait aux affaires de la reine, c'était un bruit de cour qui était loin d'être demeuré même à l'état de demi-secret, et nous avons même signalé tout le soin que mettaient certains ennemis à entretenir l'animosité entre la reine et son grand-aumonier.

Ce portrait de Marie-Thérèse, cette boîte dont elle se servait habituellement, et que le cardinal lui avait vue cent fois entre les mains, comment cela se trouvait-il entre les mains de Jeanne la mendiante?

La reine était-elle réellement venue ici elle-même dans ce pauvre logis?

Si elle était venue, était-elle restée inconnue à Jeanne? pour un motif quelconque dissimulait-elle l'honneur qu'elle avait reçu?

Le prélat doutait.

Il doutait déjà la veille. Le nom de Valois lui avait appris à se tenir en garde, et voilà qu'il ne s'agissait plus d'une femme pauvre, mais d'une princesse secourue par une reine apportant ses bienfaits en personne.

Marie-Antoinette était-elle charitable à ce point?

ALEXANDRE DUMAS.
(A continuer.)

ECOLES PUBLIQUES, Première Municipalité.

LE comité d'examen se réunira samedi prochain, 19 courant, à midi précis, au local occupé par l'école supérieure des demoiselles rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, à l'effet d'examiner les candidats qui se présenteront pour les places de professeurs et d'institutrices aux Ecoles Publiques de la Première Municipalité.

Les personnes qui ont adressé des demandes de places à la direction sont invitées à se présenter au jour fixé par le comité.

17 mai J. REYNES, Secrétaire

BAINS PUBLICS,
Situés rue d'Orléans No 41, en face le théâtre.
M. MAITRE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il fera l'ouverture de sa SALLE DE BAINS samedi prochain 19 du courant, rien ne sera négligé, tant pour la propreté que pour les soins et attentions, afin de se rendre digne des personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage; des cabinets à double baignoires pour familles ont été disposés.
Prix d'un bain par personne 30 cents.
ON demande à louer deux domestiques de couleur et intelligents, pour servir dans la dite salle de bains. 17 mai—6t

A VENDRE—En débarquement des navires du Havre et de Bordeaux, le Rockingham et la Céphalide:
90 barriques vin de St Julien.
156 barillets de vin blanc Haut Sauterne vieux,
50 caisses absinthe Yersin & Lenoir.
N. DUDOUYT,
1 mai 15, rue Toulouse

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 17 mai 1849.

Le marché au coton a été calme dans la journée, mais les cours sont restés stationnaires. — 200 balles ont été achetées aux prix courants.

Il s'est fait quelques ventes de sucre et de mélasse aux cours précédemment donnés.

La farine n'a point changé de prix. Quant au maïs il n'y en a que peu sur le marché. On a payé jusqu'à 50 cts le boisseau de beau maïs jaune.

D'assez bonnes transactions ont eu lieu dans le marché aux provisions; mais les prix n'ont point varié.

Le whiskey se paie 16¾ cts le gallon de qualité rectifiée.

CHANGE.—Le taux du change est très ferme, Savoir: Sterlings 7 @ 8¾ p. 0/0 de prime—France 5f 25 @ 5f 30—Traites sur New York @ 60 jours, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte—Checks, pair @ ¾ p. 0/0 d'escompte.

Le taux du fret est stationnaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Navire Roger Sherman, Goskins, pr Anvers.
Rockingham, Penhallow, pr Gênes.
Louisiana, Dewhurst, pr New-York.
Barque J A Thompson, Fruman, pr New York.
Kepler, Krudof, pr Hull.
Christiana, Muir, pr Liverpool.
Brick Thos P Hart, Brimagion, pr San Francisco.
Goelette Stranger, Toby, pr Falmouth.

ARRIVES
Steamship Telegraph, Folger, de Brazos St Iago.
Navire Sarah & Louisa, Rich, de New-York.
Goelette Jane Elizabeth, Jondepeed, de B St Iago.

—STEAMERS.—
Josiah Lawrence, Carlisle, de St Louis.
United States, Caldwell, de Cincinnati.
Pride of the West, Williamson, de St Louis.
Gen Worth, Charles, de Shipwith's Landing.
Gipsey, Ure, de Baton Rouge.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Hibernia, pour Boston............20 Avril
D'AMERIQUE.
Hibernia, de Boston............23 Mai

☞ Le navire paquebot HELEN, capitaine C. K. Griffith, de New York, est en déchargement vis à vis la rue St-Joseph. Les consignataires sont priés de faire recevoir leurs marchandises sur la levée dans les cinq jours, dans le cas contraire elles seraient emmagasinées à leurs frais et risques.
J. W. STANTON,
18 mai encoignure Magasine et Lafayette

☞ POUR LA HAVANE—Le brick paquebot fin voilier SALVADORA, capitaine Evans, étant attendu tous les jours, repartira pour le port ci-dessus le 25 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
COSTA & Co,
14 mai—12 5 Front Levée

☞ Ligne de l'Union—Le paquebot ATLANTIC, cap. Ross, de New-York, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes, 1re Municipalité. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée dans le cas contraire, elles seraient emmagasinées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF & Co,
15 mai 83, rue des Magasins

VIN ROUGE en barriques—90 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien, 15 do do do St Emilion; 15 do do do Chateau Lafitte 30 do do do Montferrand; 30 do do do do Haut Talence; 25 demi barriques vin rouge vieux Margaux 10 do do do do Médoc St Julien; 10 do do do de St-Estephe, à vendre par DUBUCH Frères,
16mai 77, St Louis, entre Bourbon et Royale

VIN BLANC en demi barriques—25 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne
25 barils vin blanc vieux Haut-Barsac
40 do do do do ordinaire, Haut Sauterne
50 do do do do Haut-Barsac, à vendre par DUBUCH Frères.
18mai 77, St Louis, entre Bourbon et Royale

VIN ROUGE en caisses—50 caisses vin rouge vieux Chateau Cos Destournel
25 c. vin rouge vieux Chateau Lafitte
25 " do do do Chateau-Margaux
60 " do do en 1/2 b. Chateau-Margaux
250 " do do d ordin. en grande b. do
20 " do do do do, premier grand vin Chateau Haut Brion, à vendre par DUBUCH Frères
18mai 77, rue St Louis, entre Bourbon et Royale

VIN BLANC en caisses—50 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne.
50 c. vin blanc vieux Haut Barsac,
50 " do do en 1/2 b. Haut-Sauterne.
30 " do do do do Barsac
A vendre par DUBUCH Frères,
18mai 77, rue St Louis, entre Bourbon et Royale

CERISES, ABSINTHE, &c. &c. &c.—40 caisses cerises à l'eau de vie
100 caisses absinthe suisse
15 do prunes Dentes, gros choix
25 paniers champagne Cordon Rouge.
300 fromages tête de maure.
50 mille bouchons longs superfins.
30 do do demi long superfins.
30 do do pour demi-bout. superfins.
30 do do surfins.
30 do do pointes en sac de 500, à vendre par DUBUCH Frères
18mai 77, rue St Louis, entre Bourbon et Royale

CHANGE sur Marseille et Nantes dans Paris, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
17mai 33, rue Natchez.

CHANGE SUR LE NORD—Checks de banque payables dans les villes du Nord, achetés par E. J. HART & Co,
17 mai 25, rue Tchoupitoulas

BILLETS DE BANQUE de la Caroline du Sud, achetés par E. J. HART & Co,
17 mai 25, rue Tchoupitoulas

A LOUER—Un jeune NEGRE âgé de 14 ans, très actif et intelligent; il est habitué à servir à table, et conduit depuis 5 mois un cabriolet de médecin—C'est un bon sujet.
S'adresser au No. 22, Vieille Levée. 17mai

BOIS DE CAMPECHE—16 tonneaux bois de campêche, à vendre par BERNARD TURPIN,
17mai No 31, Vieille Levée

SUCRE BLANC DE LA HAVANE, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mai 31, rue de la Commune.

INDIGO— Guatimala, de qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mai 31, rue de la Commune.

MIEL blanc de la Havane, en barillets de 10 gallons chaque, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mai 31, rue de la Commune.

CAFE de la Havane — prime vert, à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mai 31, rue de la Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, toujours en main et à vendre par LABORDE & XIQUES,
17 mai 31, rue Dumaine.

Reçu par le navire Brunswick du Havre.
UN grand assortiment de papiers peints pour tapisser les appartemens:
Papiers communs à 10 et 15 cents le rouleau,
do fins glacés à 50 et 75 cents le rouleau,
En vente chez VICTOR HEBERT,
16 mai 149, rue de Chartres.

Emmagasinage.
NOUS sommes prêts à recevoir dans nos vastes magasins de dépôt, mis à l'épreuve du feu, des marchandises équivalant à 15,000 barils. La location de ces magasins est à l'abri de toute inondation. EMERSON, TOUENE & Co,
16mai No. 158, rue Tchoupitoulas

BURGUNDY PORT.—100 quarts bonne qualité en magasin et à vendre par P. LONGIS,
7mai, 116, rue Royale.

NOURRICE.—Une jeune Française, ayant un enfant de six mois, désirerait trouver à se placer comme nourrice. Son mari est absent. Elle peut fournir les meilleures recommandations.
S'adresser au No 216, rue Royale.
15 mai—3f

VINAIGRE DE VIN BLANC.— 27 barils vinaigre de la marque J. Menier Frères, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
15 mai—6f 92, Vieille Levée

TABAC DE LA HAVANE—131 balles Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Harriet, à vendre par B. VALLS,
13mai 37, Commune

A LOUER—Le rez-de-chaussée de la maison No. 70, rue Royale, convenable pour un magasin. Possession sera donnée immédiatement. Pour les informations, s'adresser au No. 9, rue Bienville. 15 mai

MARSEILLE — 60 barriques vin rouge, bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

PORTO — 160 quarts, 10 pipes, 10 demi pipes, de la marque supérieure et bien connue de "F. Durand", en magasin, à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

CAFE HAVANE—60 sacs, en magasin et à vendre pour solder une consignation, par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale

VIN BORDEAUX—30 barriques St-Julien Carnet
10 barriques Haut-Brion 1846.
10 do do 1847.
9 do St-Quayran Margaux.
15 do Margaux, Moulin de Soubiran.
10 do St-Julien-Morin.
25 do Pauillac.
120 do Médoc pour famille.
En magasin, à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

MALAGA DOUX.—17 barils malaga doux en déchargement du brick Carrier, à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale

XERES SEC. — 33 barils en déchargement du brick Carrier, en magasin, et à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

MADERE.— 3 barils vieux madère; 20 caisses do en magasin et à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

CHAMPAGNE—De la marque "American Eagle" en bouteilles et en 1/2 bouteilles, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
14mai 116, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN — 10 demi pipes Cognac preuve, cognac Pellevoisin,
60 quarts do do do do,
120 barils do do do do,
En débarquement du navire Jacques Laffitte, du Havre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
Seuls agents de MM. Pellevoisin & Co, de la Rochelle.
15av—15f 60, rue de la Douane.

REÇU dernièrement et à vendre par le soussigné:
200 caisses quinine de Far,
100 do do française,
200 livres racine de guimauve,
20 barils alcool 95,
15 do de térébenthine,
2000 livres graines de genièvre,
10 balles salsepareille,
2 do de houblon.
P. CUSACHS,
11 avril encoig. St Philippe et Condé.

GRAVOIS—80 tonneaux de gravois, à vendre par J. W. STANTON & Co,
7 avril Enc. Magasin et Lafayette.

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1849.
ORDRES GENERAUX—No. 8.

CONFORMEMENT à la loi la légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche, 20 mai prochain, à huit heures et demie précises du matin, à l'Orangerie de Darcantel, sur le chemin de Gentilly, pour la seconde revue d'inspection de la présente année et un tir à la cible au fusil.

Une médaille d'or sera décernée par le général au nom de la Légion, au sous-officier ou soldat de la Légion qui, sur trois balles, aura mérité le prix du tir.

Chaque bataillon se pourvoira d'une cible.
Les mousquetons seront tirés à cent yardes.
Les mousquets d'ordonnance à cent vingt yardes.
Les carabines à cent quatre-vingt yardes.

Le président de la Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain a eu l'obligeance de mettre à la disposition des membres de la Légion les chars de la Compagnie depuis six heures et demie du matin pendant la dite journée, pour le transport au lieu de la revue et le retour en ville.

Les chefs de corps, assistés des capitaines Canon, Dempsey, Lambda et Kathman sont chargés de la vérification des cibles et en feront un rapport à l'officier commandant la Légion.

La Légion devant passer une partie de la journée au lieu susdit, chaque homme se pourvoira en conséquence.

Les commandants de compagnies fourniront à l'inspecteur de brigade le major Chatry, un contrôle exact des hommes présents sous les armes à la dite revue.

Le lieutenant colonel Vignié, commandant la cavalerie, le lieutenant colonel A. Landry, commandant le régiment d'infanterie, et le major L. Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-général,
20 avril E. F. DAMPSEY, Aide-de-camp.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
La compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado con uniforme completo, el domingo 20 del corriente á las 7 en punto de la mañana; para asistir á una revista de inspeccion.
Se recomienda á los miembros activos la mas exacta puntualidad.
De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
14 mayo Sargento 1ro.

Vente pour liquidation, de Marchandises sèches, devant fermer le 1er juin.
LES soussignés devant clore leurs ventes par liquidation le 1er juin prochain, offrent à dater de ce jour le stock entier des marchandises maintenant en magasin à un prix qu'ils considèrent comme une faible évaluation d'encan. Le stock de toiles, mousselines, dentelles, rideaux et de bonneterie est digne de fixer l'attention des personnes qui ont besoin de ces marchandises.
F. & E. REILLY,
16 mai—20f Encoig. Canal et Royale.

HIER, dans la nuit du 14 au 15 mai, des voleurs se sont introduits dans la maison de M. Louis Bringier, encoignure des rues Prieur et Esplanade, d'où ils ont emporté deux pendules, l'une en bois d'ébène représentant une lyre, et l'autre en albatre, représentant un temple à quatre colonnes. Les voleurs dans leur empressement ont mis les verres, les tablettes et deux des pieds des dites pendules. Quiconque les fera découvrir sera libéralement récompensé. 16mai

NOUVELLEMENT REÇU.
En vente chez VICTOR HEBERT, libraire, 149, RUE DE CHARTRES
LES médicaments suivants de F. V. Raspail, préparés par Crée, pharmacien, à Paris.
Pour sédatives, alcool camphré, pommade camphrée, poudre camphrée, vinaigre camphré, pilules d'aloès, grumeaux d'aloès, camphre en poudre, camphre en grumeaux.
Pastille bonne haleine pour les fumeurs.
Cigarettes de camphre.
Manuel Raspail ou annuaire de médecine, 1 vol in 16º.
Histoire de la maladie et de la santé, par Raspail, 3 vol in 8º. 16mai

COGNAC—10 demi pipes eau de vie façon Dock de Londres Otard, Dupuy 1840,
10 demi pipes eau de vie pale, Otard, Dupuy 1843;
50 quarts de pipes eau de vie pale do do 1845;
AUSSI—quelques demi pipes et quarts de A. Dumont Jne maintenant en déchargement du navire Vaillant et à vendre par A. DELAMARE,
16 mai—3 No 26 rue St Louis

CHAMPAGNE—116 paniers de la marque Ange bleu.
50 paniers de la marque Ruinart père & fils.
150 do do Double couronne.
50 do do Croissant.
97 do do Navire.
74 do do Cygne.
21 do do Tour.
60 do do Rosé, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
14 mai 17 et 19, rue St-Louis.

VIN ROUGE en barriques—12 barriques vin rouge, qualité supérieure.
7 barriques vin rouge bon pour famille.
5 do do Château Margaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
17 et 19, rue St-Louis

VIN ROUGE & VIN BLANC en caisses.
60 caisses vin rouge Château Margaux.
25 do do Latour.
25 do do Léoville.
15 do do Laroze.
10 do vin blanc do Yquem.
Haut Barsac, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
17 et 19, rue St. Louis.

CAFE DE LA HAVANE — 334 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Carrier, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée.

A VENDRE—Un bon moulin à cannes, cylindres en fer de 26 pouces de diamètre, et d'environ 5 pouces de longueur, à vendre par AUGUSTIN & THIBAUT,
10 mai Conti

Avis aux souscripteurs à l'Histoire du Consulat et de l'Empire.
MESSIEURS les souscripteurs au grand ouvrage de M. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire, sont prévenus que le huitième volume vient d'être reçu par le navire St-Charles du Havre, et qu'il est prêt à être délivré aux abonnés.
VICTOR HEBERT, Libraire,
20 avril 149, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Jacques Laffitte, du Havre:
Un grand assortiment de papiers peints pour tapisser les appartemens;
Papiers communs à 10, 15 et 20 cents le rouleau.
Papiers fins glacés à 50, 60 et 75 cents le rouleau,
Bordures veloutées et imitations à des prix très modérés.
VICTOR HEBERT, Libraire.
20 avril 149, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Edwin, capitaine Moore, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Macau Médoc No 1.
100 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau-de-vie.
20 do de 12 litres abricots do
20 do de 12 do prunes do
NUMA LACOSTE,
9 mai 147, rue Royale.

EAU DE VIE—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux:
Pinet, Castillon & Co, Cognac—20 quarts de pipes quatrième preuve 1847.
A. Moreau & fils—10 demi pipes Cognac, quatrième preuve; 20 quarts do do do; 40 huitièmes do do do.
United Proprietors, LaRochelle—10 quarts pipes, quatrième preuve; 20 huitièmes do do; 10 do première preuve 1848. à vendre par THOMAS PINET & Co,
4 mai 123 rue Royale

Pour cause de départ.
A LOUER.—Une maison sise rue Royale, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, maintenant occupée par M. A. Pillé. Elle sera livrée le 15 juin.
Le mobilier qui la garnit et qui se compose de lustres, harpe, pianos, meubles meublants, &c., sera vendu à l'amiable.
On offre de plus à louer des domestiques de maison et un bon cuisinier.
S'adresser sur les lieux, ou au No 75, rue Conti.
3mai—3tp—1j

Demande d'emploi.
UN monsieur, qui depuis plusieurs années, s'est consacré à l'instruction de la jeunesse de ce pays; désirerait être employé, comme instituteur, dans une famille particulière à la campagne. Il enseigne le français et l'anglais, etc. etc. S'adresser à la maison De Goër & Kilfard, rue des Magasins, No. 21. 28 avril—1m

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale:
Guizot—De la Démocratie en France.
Lamartine—Raphaël.
Thiers—De la Propriété.
Villemain—Tableau de l'éloquence chrétienne.
Ampère—La Grèce, Rome et Dante.
Almanach de Napoléon pour 1849.
Etat politique de la France.
Résumé de la question sociale.
Abolition du prolétariat.
Un paysan à Timon.
Sand—Travailleurs et propriétaires.
Blanc—Révolution de Février.
Cours de dessin à l'usage des demoiselles.
Album—Almanach des demoiselles.
Fournitures pour fleurs artificielles.
Dessins de broderie, &c., &c. 3avril ☞

E. CLAUDE, Miroitier,
Encoignure Orléans et Tremé.
REPOLIT les vieilles GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprend tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Bohême au plus juste prix.
☞ On prendra à domicile. 10 janv—1an

BAZAR LOUISIANAIS,
No 54, rue Condé.
UN grand assortiment de rubans nouveauté, [illegible], tables à ouvrage, toilettes, fournitures pour bourses et objets de fantaisie à prix modérés. 13 mars

Champagne "Le Marquis."
LE soussigné agent de MM. De Massias & De Loiseau, de Fleury, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux marchands de vins fins et au commerce.
Maintenant en débarquement.
167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
10 jan—☞ 3b St-Charles, au premier

Vins de Champagne.
80 paniers vin de Champagne de MM. B. & S. Irroy de Mareuil sur Ay.
100 paniers vin de Champagne "Express Brand,"
50 caisses vin de Champagne rouge "Montbelon,"
20 do do do "Cumières,"
A vendre par LEOPOLD JEANNET,
22, rue St-Louis

REÇU par les derniers arrivages du Havre, Bordeaux, et Marseille.
30 barriques vin St Julien, bon ordinaire.
20 do vin vieux Léoville.
20 do do St Emilion.
20 do do St Julien.
20 do do [illegible].
20 do do [illegible].
100 barriques vin blanc Haut-Sauterne supérieur.
10 douzaines cognac différentes qualités.
20 barils vin de Porto vieux.
10 do do de Malaga.
20 caisses vin [illegible] différentes marques.
100 do vin blanc Haut Sauterne.
100 do cerises à l'eau de vie.
100 do prunes et poires do.
100 do abricots do.
100 do [illegible]
100 do [illegible]
5 balles de 25,000 bouchons pointés [illegible]
30 mille bouchons [illegible] superfins.
20 do do do ordinaires.
8 caisses feutres pour doublures de navires, à vendre par N. DUDOUYT,
17av 15, Toulouse

THOMAS BRADY,
Rue de Chartres,
21 **Marchandises Sèches.** 21
LES nouveaux arrivages, durant ces deux dernières semaines, de grands achats de marchandises de fantaisie et autres, nous mettent à même d'offrir une abondance de marchandises de nouveautés et de saison:
Tissus soie bleue, uni,
Idem de mode, uni et toutes nuances.
Bareges bleu-marine uni, posé, bleu de ciel et mode.
Tissus élégants, soie frappée.
Tissus satin uni et soie rayée.
3,000 yardes beaux tissus imprimés, à 35 cts la yarde.
Beau jaconat français, couleur solide, à 25 cts la yarde.
5 caisses linon suisse amélioré, à 10 cts la yarde.
Mousseline suisse brodée.
Jaconas français, raies satin imprimées.
Mouchoirs foulard, soie grenadine et bernani
Soierie caméléon, haut-lustre, très riche.
Soierie gros-noir, ondée et rayée.
Gros de Lyon, noir, à fleurs détachées.
Mattioni haut-lustré, d'une yarde de large
Levantine noire, française, de 34 pouces.
Decapes noir-uni, Manchester et Spitalfield.
Soieries riches, veloutées à ondes, Jacquard, chiné, travaillées au métier, étoffe entièrement nouvelle.
Soieries bernani, imprimées.
Soierie tissue, damas riches et points grenadines.
Ainsi que toute espèce d'étoffe et articles pour habillements de dames.
6 caisses mantilles soie, d'un style nouveau, comprenant des mantilles soie mations, noir-uni, haut lustre, damas veloutés appliqués, pourpre-royale et caméléon richement brodé; vert de-mer et bleu-Waterloo. Ces articles sont de la dernière mode parisienne.
Shalls, dentelle noire, carrés et demi-carrés.
Echarpes et coiffures en dentelle noire.
Dentelle noire et large, pour bonnets.
Dentelle noire pour garnitures, large et étroite.
Cols valenciennes et bonnets en dentelle, riches; cols brodés, dentelle maline, dentelle fil, anglais, et idem; dentelle valenciennes; bordures idem; robes garnies en dentelles; robes d'enfants garnies en dentelles; tricots très fins pour bonnets; toile blanche et couleur; illusions blanches et en couleur; tarlatanes; bobinets à dessins.
Crêpes et Arcophanes, blancs, noirs et couleur;
Voiles blanches et noires, en dentelles,
Voilettes dentelles, noires et blanches,
Gants, chevreau, soie et fil,
Rubans à bonnets, idem à ceintures et pour col,
Bas soie-perle, idem coton blanc, idem forts couleur, patentés,
Bas couleur ardoise, en coton, idem mêlés,
Boutons et franges en soie; garnitures en soie couleur,
Mousseline suisse, jaconats, mousselines, mousseline batiste,
Mousseline et jaconat, à carreaux et à raies, linon-évêque; nanson; linon-fil; mouchoirs batiste; idem ourlés et à rivières; mouchoirs brodés et à dentelles; barèges à voiles, verts et bleus; bas en batiste; batiste à cordonnets en crins; mouchoirs soie; idem coton frappé; idem Madras; toile du Nord unie et à carreaux; guingham à petits carreaux solides; guingham français et d'Earlstown; calicots français et anglais; idem américain; idem à meubles; idem anglais très beau; tricots rouges de Turquie.
Toile à draps, pur fil, de Barnsley, 10, 11 et 12/4: damassé double, superfin, de Hambourg, 6, 7, 8 et 10/4; serviettes double damas, 5, 6 et 7/4 essuie-mains Huckabacks; Diapers économie et russes, toile à traversin; toile de Hollande pour fenêtres; burlaps; courtes-pointes couleur et blanches pour tables à toilette; idem Lancaster toute dimension. coton blanc et écru.
Coton à draps, 6, 8, 10 et 12/4.
Etoffes rayées à la Marlborough; Denims d'York, jeans tricotés; cotonnades; ticking à meubles; étoffes à moustiquaires en fil et coton; idem à bobinet.
DE MANUFACTURE CHINOISE:
2 cartons véritable crêpon chine, pour robe; shalls crêpe chine, richement brodés, éventails en ivoire, découpures étrangères, de la Chine, idem richement imprimés, idem à plumes, manches ivoire, idem unis, blancs et noirs; porte-bouffée chinois en soie brodée, idem en soie peinte; idem en papier doré et argenté; 1,000 éventails à papillons, à 5 cents la pièce. THOMAS BRADY,
11mai—30 21, rue Chartres

GRANDE VENTE
A bon marché pour clore les affaires de la saison.
C. M. SIMPSON, 28 RUE DE CHARTRES, désirant faire un changement dans ses affaires, offre à vendre son grand assortiment de marchandises au prix coûtant et plusieurs articles au-dessous du prix coûtant, en gros ou en détail. Les marchands, les planteurs et les familles sont priés de venir examiner afin de profiter du bon marché.
Parmi ces marchandises se trouvent
Des souliers noirs de toute largeur;
Tissu de soie uni et à carreaux, soie, foulard,
Un grand assortiment de barège uni et en couleur,
Mousseline imprimée nouvelle, à raies et à carreaux,
Mousseline suisse brodée, et en couleur,
Jaconat blanc et percale;
Un grand assortiment de mousseline en couleur, de [illegible] à quatre cents.
Un grand assortiment de dentelle française, à 15 cents la yarde;
Indiennes françaises, anglaises et américaines de 6 à 25 cents la yarde;
Deux caisses de parasols à la dernière mode;
500 douzaines bas et chaussons à très bas prix.
Barège noir alpaca et bombasin;
Un grand assortiment de schalls de crêpe de Chine brodés et damassés, à moitié de leur valeur;
Mantelet en mousseline unie et brodée;
Mantelet en taffetas noir;
Un grand assortiment de mousselines et de cols brodés;
Toile d'Irlande, un grand assortiment;
Toile à drap de toutes dimensions, à très bon marché;
Nappes et serviettes, un grand assortiment, ouvrées et toile de Russie.
Toutes ces marchandises ci-dessus mentionnées avec une grande quantité d'autres, seront vendues à des prix très réduits. 10 mai

EN débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge Montferrand; 30 do do St Julien, 30 do do St Emilion; 30 demi barriques vin blanc Grave; 27 demi barriques vinaigre, à vendre par V. MAIGNAN,
8mai 37, rue St Louis.

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons—1,000 en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale
9 mai

CIRAGE et Encre—Un grand approvisionnement à vendre au consommateur à un escompte libéral par E. J. HART,
9 mai 25, rue Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE de pomme, article de choix, champagne, cidre, bière brune et forte, conserves, cornichons, flacons hermétiquement bouchés, framboises, pommes sèches, moutarde, groseilles, à vendre par E. J. HART,
9 mai 25 rue Tchoupitoulas.

SUCRE en pains et en poudre et écrasé.
THE, Poudre à Canon, Impérial, Pouchong, Hyson et Young Hyson.
CIGARES—10,000, qualités et marques assorties.
TABAC—1,000 caisse assortie, à priser et en feuilles.
VINS—Porto, Madère et vins rouges,
CARTES A JOUER Highlander, Henry 8, Decanin, papier à lettres, français et anglais, à enveloppes, [illegible], bourse, soda de Boston, biscuits de bord, à vendre par E. J. HART & Co,
9 mai 25, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux, 20 quarts pipes cognac marque Auguste Navarre, 30 do do champagne 1810 mar [illegible] Gossey, à vendre par AUG. MOLIER,
5mai—6f 92, Vieille Levée.

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS,
5mai 31, rue Gravier

AVIS—M. John A. Chapman, est reconnu l'agent de Messieurs John Wightman & Co., par l'autorité des soussignés, pendant leur absence de cet Etat. JOHN WIGHTMAN
8 mai

A VENDRE un grand assortiment de bas et demi-bas blancs anglais, très bien finis, à des prix et termes excessivement modérés, par JOHN WIGHTMAN & CO.,
8 mai No 11, rue St-Charles au premier.

LASTINGS—Plusieurs balles en débarquement, de différentes couleurs, comme suit: Bleu de roi, vert foncé, violet, marron, brun et noir, pour être vendues à des prix très bas, par JOHN WIGHTMAN & CO.,
8 mai No 11, rue St-Charles, au premier.

F. & J. LACOSTE,
No. 105, rue Royale,
OFFRENT à vendre les marchandises suivantes, qu'ils viennent de recevoir par l'Espindola et autres navires venant du Havre:
Bretelle coton blanc, tricotée, à boucle et sans boucle, de gomme élastique.
Chaussettes fil de lin, blanc et écru.
do fil d'Ecosse ombrée et rayée p. hom. et enf.
do coton blanc et écru.
Gant fil d'Ecosse.
Caleçon pour bain.
Mouchoir de batiste fil, uni, brodé et garni d'entoiles.
Bouton de nacre et fantaisie.
Rubans de fil assortis des Nos. 2 & 24.
Eau de Cologne, eau de fleur d'oranger.
Pommades, savons, extraits d'odeur et parfumerie assortis de toutes qualités.
Peignes corne, buffle et imitation écaille.
Toujours en Magasin, d'importation directe: liqueurs, fruits, cognac, bouchons, vin de Porto, Madère, vermut, gin de Hollande, &c. &c. 1mai

PRUNES SECHES—80 caisses, en jarres de 10 livres.
86 caisses avec couvercles en verre, forme compotier, à vendre par O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas.

Pharmacie de L. Pinac.
Encoignure Orléans et Dauphine
ON VIENT de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chûte des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris.—Ce cosmétique arrête la chûte des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes; [illegible] enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
Sirop de digitale, préparé par Labelonye.
Teinture purgative de Leroy, par Mioque.
Dragées de Lactate de fer de Gelis & Conté.
Pastilles de do do do
Copahine mège, préparée par Jozeau.
Cigarettes [illegible] de Parise; do de Belladone
Créosote—Bitard. Papier Fayard.
Graine de santé du docteur Frank.
Chocolat purgatif de Desbrières.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke.
Capsules perfectionnées au baume de copahu de Ch. Accault.
Tissus [illegible] pour cataplasmes, &c. &c.
Gouttes balsamiques de L. Pinac. 27mai

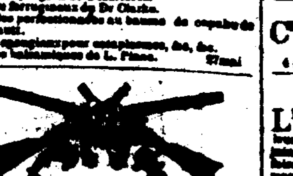

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par
T. LEDUC, Armurier.
20, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.
[illegible]

VIN—40 barriques vin rouge St-Julien, [illegible]

A VENDRE.
APPAREIL RILLIEUX,
(9 Boucauts par 24 heures.)
FAUTE de forces et de cultures suffisantes sur l'habitation, sise à la paroisse St Charles, pour tirer tout l'avantage du dit appareil, les conditions seront avantageuses.
Plus 80,000 liv. noir animal Nos. 3, 4 et 5.
S'adresser chez le soussigné.
J. LEVOIS,
11mai 47, rue Chartres, au 1er.

MME LUSSAN, (encoignure Bourbon et Orléans), maison du théâtre, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient d'ouvrir un ATELIER POUR LA COUTURE, dans le genre de ceux de Paris. Elle se charge de confectionner tout ce qui peut concerner la couture, tels que Robes, Mantelets, Chapeaux pour dames, Gardes-soleil pour enfants, Chemises d'hommes, &c. &c.
Mme LUSSAN reçoit directement de Paris les gravures et les patrons les plus à la mode.
P. S. Tous les articles dont les dames de la Nouvelle-Orléans voudront bien la charger, seront faits avec un soin qui ne laissera rien à désirer et aux prix les plus modérés. 11mai

AVIS.
Remède infaillible contre la Dyssenterie.
AYANT la propriété de faire cesser les selles sanguinolentes du jour au lendemain, d'après les expériences d'un homme qui a habité pendant quinze ans le Sénégal et les Antilles françaises.
Dépôt chez M. BENARD, Relieur,
169, rue Royale.
En 1824, les troupes françaises stationnées au Sénégal faisaient la guerre aux Maures qui habitent le désert de Sahara; à St-Louis (Sénégal) nous avions plusieurs Maures prisonniers, entr'eux se trouvait un Marabout. Sans rançon pour ceux qui le retenaient captif, il se livrait à soulager le grand nombre d'Européens qui avaient la dyssenterie, ses soins et son remède furent si précieux que le gouverneur lui donna sa liberté; il laissa pour reconnaissance la propriété de ce remède qui a sauvé un grand nombre de ceux qui en ont fait usage. Ce que l'on emploie pour le faire ne peut nuire [illegible] le malade (Charles Simoin, âgé de 14 ans, l'a pris et a été guéri.) Le propriétaire de ce remède l'avait depuis vingt-deux mois lorsqu'il a été appelé à en faire usage sur lui même et s'est radicalement guéri. 2 mai—1m

Bureau du Trésorier des Travaux Publics et Améliorations de la Municipalité No Un.
AVIS est par le présent donné qu'il y a dix mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 28 décembre 1846, et payables en 1854; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi, jusqu'au vendredi 29 juin 1849, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.
Les propositions devront porter en suscription "Propositions pour la vente des bons de la Première Municipalité."
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1849.
1er mai J. A. DUREL, Trésorier.

Riz de la Caroline.
VINGT-CINQ tierces riz en débarquement de la barque Saranac, et à vendre par BERNARD TURPIN,
11 mai 31 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.— 800,000 cigares des meilleures marques, regalias, imperiales, cazadores, panetelas, venant d'arriver et à vendre par COSTA & Co,
10mai—15 5, Front Levée.

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil, en magasin et à vendre par COSTA & Co,
10mai—15t 5, Front Levée.

SUCRE de la Havane—100 caisses, blanc et jaune, en magasin et à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune
11mai

CIGARES DE LA HAVANE—Qualités assorties à vendre par B. VALLS,
11mai 37, Commune.

CACAO—40 sacs de cacao Para, à vendre par B. VALLS,
11mai 37, rue Commune

TABAC—600 balles de la Havane et de Cuba, à vendre par B. VALLS,
11mai 37, rue Commune.

VIN DE XERES, à vendre par B. VALLS, 37, Commune
11mai

RIZ de la Caroline—30 boucauts, en déchargement de la barque Saranac, et à vendre par B. VALLS,
11mai 37, rue Commune.

GRAINS pour oiseaux—8 barils, à vendre par B. VALLS,
11mai 7, rue Commune

CIGARETTES de la Espanola, à vendre par B. VALLS,
11mai 37, Commune

SALSEPAREILLE—14 balles salsepareille, à vendre par BERNARD TURPIN,
31, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE— En débarquement des navires Exchange et Oregon, à vendre par le soussigné:
200 paniers vin de Champagne Express Brand, en bouteilles et demi bouteilles.
100 paniers vin de Champagne Flag Brand, en bouteilles et en demi bouteilles.
200 paniers vin de Champagne Silery Sand, Ben et Ben. Irroy, en bouteilles et en demi bouteilles.
50 paniers vin de Champagne Mailly Brand, en bouteilles et en demi bouteilles.
LEOPOLD JEANNET,
15 mai 22 rue St-Louis

VIN ROUGE DE CHAMPAGNE—30 paniers vin rouge de Champagne, Montbelon.
10 paniers vin rouge de Champagne, Ville Dommange.
20 paniers vin rouge de Champagne, Cumières, en débarquement du navire Exchange du Havre, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15mai 22 rue St-Louis.

EN débarquement du navire Vaillant de Bordeaux—26 barils vinaigre; 40 demi barriques vin ordinaire, à vendre par FERBOS FRERES,
15mai Encoignure Royale et Dumaine.

COGNAC—10 demi pipes Cognac Magiory 1831;
10 quarts do pipes Cognac Magiory 1831;
do do do Jean Louis 1805, en déchargement du navire Vaillant, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

VIN BLANC—40 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne—En débarquement du navire Vaillant, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 rue Conti.

SAUCISSONS—10 caisses saucissons en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
15mai 15, rue Conti

TABAC—140 balles tabac de la Havane Vuelta de Abajo, pour tripes et capes, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
15mai 15 rue Conti

EAU DE VIE—40 quarts eau de vie J. Eraud;
30 barils eau de vie J. Eraud;
30 quarts eau de vie J. Jacquier;
10 demi pipes de John Durand, LaRochelle;
25 quarts do do do do
20 barils do do do do
17 quarts do fine Champagne, à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

VINS de Pamida—30 barriques vin H. Talence;
25 barriques vin Médoc, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

VIN EN CAISSES—140 caisses Haut Brion;
130 caisses vin St-Julien Médoc au-dessus de l'ordinaire; 150 do do Haut Talence, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

A vendre, en débarquement du navire Vaillant, capitaine Dandiques, venant de Bordeaux:
35 barriques vin rouge St-Emilion, No 4.
8 do do do 3.
8 do do do 2.
8 do do do 1.
8 do do St-Julien Médoc.
8 do do Château-Margaux.
27 demi barr. do Vve Bacholet Médoc.
35 do do Macau Médoc.
35 do do St-Emilion No. 1, 2, 3, 4.
36 do do St-Julien Médoc.
35 do do Château Margaux.
35 do de blanc Haut Saut. Nos 1, 2, 3.
10 barils de 30 gallons Cognac A. Jouffrou.
10 do do E. Lemeey (t. vieux.)
1000 cais. de 12 bouteilles St-Julien Médoc.
500 do de 12 do Vve Bacholet Médoc.
250 do de 12 do et 24 demi b. H.-Brion.
St-Estèphe Médoc, St-Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Grand Larose et Haut-Sauterne.
5 futailles bouchons fins, surfins et superfins.
40 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie.
10 do liqueurs superfines de Chauvet fils.
10 do Marmelades grand et petit modèle.
5 do Cornues grand modèle.
4 do de 25 paniers anisette extra superfine.
Par NUMA LACOSTE,
5 mai 147, rue Royale.

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,
VIENT de recevoir de France un beau choix d'éventails riches et ordinaires, montures en nacre, ivoire et os, et autres articles trop longs à détailler. Partant sous peu de jours pour France, il offre en vente toutes ces marchandises au prix coûtant et pour du comptant.
Il invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte avant son départ.
A vendre à Messieurs les COIFFEURS, cent livres de cheveux frisés à $5 la livre, et un grand assortiment de raies pour bandeaux, aux prix comptant. 5 mai

SANGSUES FRANCAISES— 12 caisses de sangsues françaises numéros assortis, en débarquement du brick Antoinette, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
5 mai 22, rue St-Louis.

MAISON A LOUER— Une maison, rue de la Vieille Levée, No 26, possession pourrait être donnée immédiatement. S'adresser à G. M. LUCAS,
5 mai 30, Bienville.

P. MALLARD,
Rue Royale, No. 67,
PARTANT pour France, très incessamment, prie les personnes qui voudraient lui confier leurs ordres pour Paris, de le faire dans le plus bref délai. Il se chargera principalement des commissions d'ameublements et objets d'art. 9 mai—☞

EN débarquement du navire Oregon, capt. Ford, du Havre,
2,000 demi boîtes sardines à l'huile A. Gilles & Co.
500 quarts do do do
A vendre par B. TALAMON,
9mai 182 & 186, Royale

Peaux Mexicaines.
128 PEAUX SECHES du Mexique, en déchargement du steamer Fanny, de Corpus Christi, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
2 mai 19, Conti.

Aux Habitans Sucriers.
CHAUDIERES à sucre en fer forgé et barres à grilles de grandeurs assorties, à vendre par J. Y. DE EGANA,
4 mai rue Bienville.

GRAND RABAIS.
No. 6, RUE DE CHARTRES.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis, ainsi que le public, que désirant réduire leur beau stock de marchandises d'ici au premier juin, époque à laquelle M. E. Giquel doit partir pour la France, [illegible]
GIQUEL & JAMISON,
No. 6, rue de Chartres.

HUILE DE BALEINE—[illegible]

SALLE DE BAL DU GLOBE
Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.
Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir le samedi, 28 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE
Nlle-Orléans, 23 avril 1849.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau de M. P. Conroy Jr., président, No. 51, rue du Canal, le jeudi 24 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, à l'effet de prendre connaissance des affaires de la Compagnie et d'élire cinq directeurs qui devront servir pendant l'année courante.
25av E. WILSON, Agissant-Contrôleur.

CREMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES,
Sur la place St-Antoine.
COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 30 mars

Crème à la Glace—Salon sur l'Esplanade.
LES Messieurs et les Dames qui désirent respirer un air pur et jouir à la fois de la vue du fleuve et de la ville en prenant des glaces, limonades et sorbets, sont invités à aller visiter le salon ci-dessus nommé, situé vis-à-vis la rue de l'Esplanade, où ils trouveront des friandises préparées de la meilleure manière. Les ordres pour glaces sont ponctuellement remplis. JACOBI & Co. 14av—☞

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité. Aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 26 juin—☞

L. AVET,
Graveur sur Camée miniature,
Encoignure Chartres et Toulouse, au magasin de Tatout frères, Nouvelle Orléans.
L. AVET, grave des portraits sur camée, pris sur la ressemblance daguerréotype. Ressemblance parfaite garantie. 21av—1m

LE CONSERVATEUR.
Compagnie Anonyme d'Assurance Mutuelle sur la Vie.
PAR les soins du CONSERVATEUR, plusieurs personnes mettent en commun, pour un même terme, une somme quelconque, les intérêts en sont capitalisés tous les six mois, et se cumulent jusqu'au terme convenu, où l'association cesse, et le total est partagé entr'eux, dans la proportion de leurs droits aux intérêts [illegible] composées.
Le bureau établi Passage de la Bourse, No 9 entre les rues Bienville et Douane, est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures.
9mai—☞ 6m

FABRIQUE DE CHOCOLAT.
M. JOSEPH LLOSADA, Fabricant de Chocolat, rue Bourbon, No 212, informe le public qu'il a transporté son domicile rue St Pierre, No 114, entre Bourbon et Dauphine. 3janv—15f

Cognac Pellevoisin.
EN débarquement du Jacques Laffite, du Havre et par la Céphalide, de Bordeaux—30 demi, 125 quarts de pipes et 175 barils cognac Pellevoisin quatrième preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
Seuls agents de MM. Pellevoisin aîné & Co, de Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leur Cognac.
25 avril—6 60, rue de la Douane

Bazar Louisianais.
No. 54 rue Condé.
MESSIEURS VIDAL & Co., tiennent constamment en mains un grand nombre d'articles de fantaisie et mercerie, qu'ils vendent à des prix très modérés:
Ombrelles avec et sans franges,
Eventails, un joli assortiment,
Passementerie et franges,
Gants et mitaines en fils, de fil d'Ecosse pour dames et messieurs,
Fournitures pour bourses, etc. etc. 14 avril

MARCHANDISES SECHES,
A 25 pour cent au-dessous du prix coûtant!
LA société existant sous la raison de commerce GALLOT & Co., devant être incessamment dissoute, toutes les marchandises composant le grand assortiment du magasin, encoignure des rues CANAL ET DAUPHINE, sont offertes en vente à 25 pour cent au-dessous des prix de factures.
23 avril—☞

CHOLERA.
Fièvre jaune, fièvres intermittentes, guérison radicale et préservatif par le Sirop Végétal.
J. Cabaus, élève de M. le Baron Thénard, professeur de l'école de Chimie, de Paris, vient d'introduire dans cette ville le Sirop Végétal employé à Paris à l'époque du choléra, et dont les heureux effets ont été si vivement appréciés à cette époque. L'auteur croit rendre un important service à la communauté en lui offrant le Sirop Végétal [illegible]. La manière de l'employer est très simple, et est expliquée dans le prospectus délivré avec les bouteilles. Prix $1.
Chez l'auteur, rue d'Orléans, No 142, au 1er.
19 avril—1m

Toiles à Draps à Chemises, Damas Ouvrés, etc
P. & E. REILLY, en Liquidation
Encoignure des rues Royale & Canal,
VIENNENT de recevoir de Belfast, Irlande, un très grand assortiment de [illegible]
Les soussignés appellent l'ATTENTION PARTICULIÈRE sur leur choix de toiles [illegible] de manufactures bien connues et qui sont vendues à des prix réellement au-dessous du coût d'importation.
24 av—1m P. & E. REILLY.

AVIS—Le soussigné, collecteur des taxes d'Etat du Troisième District, borné par les rues Levée, Esplanade, Champs-Elysées et le Pontchartrain, invite les contribuables non-résidants dans ledit district, qui n'ont pas payé leurs taxes de 1848 à le faire d'ici au 1er juin; dans le cas contraire, ils seront portés sur le tableau qui doit être publié à cette époque. L. J. SERES.
Encoignure Grands Hommes et Union.
Nota. Le bureau est ouvert de 9 heures à 4 heures. 4 mai—☞

MAISONS A LOUER.
A louer de suite trois maisons basses neuves, bâties en briques, composées chacune de trois appartements, galerie, cuisine et deux chambres au-dessus des cuisines, water works, &c.
Ces maisons sont situées rue Tremé, près de la rue Dumaine.
S'adresser à la librairie de Victor Hebert, 149, rue de Chartres ou à la grocerie de M. Eugène Le Moine, coin Dumaine et Tremé où les clefs sont déposées. 4 mai

Champagne—Champagne.
25 PANIERS vin de Champagne, en débarquement du navire St-Charles et à vendre par PIERRE POUTZ,
3 mai 82 rue de la Douane

CHAMPAGNE.—Marque de l'Ancre. 40 paniers de la marque ci-dessus, en débarquement du navire Oregon, du Havre, à vendre sur la Levée à un prix modéré par A CARRIERE,
3mai—6f 35 Vieille Levée.

Avis aux Charretiers.
JE ne paierai, à l'avenir, aucun charroi de marchandises en débarquement qu'aux charretiers porteurs d'ordres écrits par moi.
JUAN Y DE EGANA,
3 mai 47, rue Bienville.

Avis aux Planteurs sucriers.
CHAUDIERES à feu, en fer fondu et battu de grandeurs assorties de 36 à 60 pouces.
AUSSI, moulins à sucre verticaux, rouleaux 36 sur 22, 26 sur 24 pouces, avec [illegible] et roues extras, à vendre par Y DE EGANA,
16 av 47, Bienville.

70 BARRIQUES vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.
50 caisses vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.
22 caisses vin de Lanoi, 1846.
60 paniers Champagne, [illegible] à vendre par [illegible],
9 mars—3m No. 70 rue du Canal

Cuisines patentées de Barker.
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, [illegible]

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, [illegible], entre les rues Villeré et Robertson.
L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, [illegible]